



## Information aux parents ayant des enfants et des élèves dans une école maternelle/groupe de loisirs/école

### École maternelle/groupe de loisirs/école

Un enfant a le droit de commencer l'école maternelle à partir de l'âge d'un an. L'école suédoise est obligatoire à partir de l'âge de sept ans. Pendant les cours, l'enfant/l'élève suit l'enseignement de son niveau, abordant des thèmes/sujets différents, et il acquit d'entraînement dans la langue suédoise ainsi que dans la vie commune avec des autres élèves.

Parmi les responsables dans l'école suédoise, maternelle/groupe de loisirs/école, il y a des femmes aussi bien que des hommes. Il est d'une grande importance que l'enfant/l'élève soit à l'heure pour les activités proposées. Si, exceptionnellement, cela n'est possible, les parents sont responsables de prévenir l'école bien en avance et d'informer les enseignants des raisons de l'absence de leurs enfants/élèves. Il est également important que les parents viennent chercher l'enfant/l'élève à une heure précise à la fin de la journée et que dans le cas où cet horaire doit être changé, qu'ils appellent les responsables de l'enseignement pour les prévenir.

Les parents doivent donner les numéros de téléphone de leur domicile, ainsi que de leur travail, aux responsables de l'enseignement; il n'est pas suffisant de donner seulement son numéro de portable. Ceci est nécessaire pour pouvoir atteindre les parents dans la journée.

### Apprentissage

Au cours de l'apprentissage de l'école maternelle, les parents doivent être présents. L'apprentissage prend du temps et est fondamental pour la bonne relation entre l'école maternelle, l'enfant et les parents.

### Repas

La cantine de l'école maternelle/école sert de la nourriture équilibrée, il y a un plat ordinaire, mais on peut aussi demander de la nourriture végétarienne, ainsi que de la nourriture spéciale pour les besoins particuliers. Par exemple, il peut s'agir d'un élève qui ne peut pas manger une certaine sorte de nourriture à cause d'une allergie ou en raison de sa culture ou religion.

### Temps passé dehors

Quelle que soit la saison, l'enfant/l'élève passe une partie de la journée dehors. Alors c'est nécessaire d'être habillé ad hoc. En plus les enfants/élèves doivent apporter des vêtements en rechange.

### Rencontres avec les parents

Des entretiens d'évolution concernant l'évolution et le progrès de l'enfant/l'élève, ont lieu dans un dialogue entre les professeurs, les parents et l'enfant/l'élève. L'école maternelle/l'école fait appel à un interprète si nécessaire.

Dans le cas où un problème se produirait qui nécessite une discussion, il faut prendre rendez-vous pour un entretien avec un responsable du personnel.

### Sport

L'éducation physique et sportive dans l'école maternelle/l'école est obligatoire et consiste à faire des sports, dans un gymnase ou dehors; et de la baignade. Il est obligatoire de se doucher après l'activité sportive, c'est obligé de se doucher. Les enfants/élèves doivent participer changés pour le sport. Les

garçons, ainsi que les filles doivent participer aux activités proposées par l'école, par exemple des journées de sport, des camps organisés par l'école ou des autres activités.

## **Conflits**

Dans le cas où un conflit se produirait pendant le temps où l'enfant/l'élève se tient à l'école maternelle/l'école on préfère que ce conflit soit réglé par les personnes impliquées à l'aide d'un adulte de l'établissement. Dans le cas où le conflit persisterait, l'école maternelle/l'école convoque les parents de l'élève à une réunion pour en parler. Des conflits qui se produisent pendant les loisirs de l'enfant/l'élève, ne sont pas réglés par le personnel de l'école maternelle/l'école.

## **Comportement**

Nous demandons à nos enfants et à nos élèves un langage correct et un comportement convenable à l'école maternelle/l'école. Nous demandons aussi qu'ils se respectent les uns les autres.

Nous prenons soin de nos locaux et de tout le matériel utilisé à l'école maternelle/l'école. S'il y a raison de soupçonner que l'enfant/l'élève est soumis à un mauvais traitement, psychologiquement ou physiquement, le personnel doit faire connaître ceci au service de l'aide social et à la police. Selon la loi suédoise, toute sorte de châtiment corporel est interdite et doit être rapportée.

## **Principes de valeur**

L'école maternelle/l'école repose sur la base de démocratie. La vie humaine étant inviolable, la liberté et l'intégrité à l'individu, la même valeur de tous les individus, l'égalité des sexes et solidarité avec ceux qui sont faibles et qui ont une position exposée, sont des valeurs protégées par l'école maternelle/l'école.

## **Égalité/démocratie**

L'école maternelle/l'école doit combattre les rôles traditionnels de sexe. Nous traitons les garçons et les filles de sorte qu'ils aient les mêmes possibilités de tenter et développer leurs talents sans limitations de rôles de sexe stéréotypes. Nous permettons à chaque enfant/élève de se faire ses propres idées et à faire des choix qui conviennent à ses propres aptitudes. C'est fondamental que l'élève ait confiance en lui-même, et nous l'encourageons pour qu'il trouve cette confiance.

## **Règle de 15 heures**

L'enfant a le droit de demeurer dans l'école maternelle pendant trois heures par jour, ou pendant cinq heures par jour trois jours de la semaine, si l'un des parents est au chômage, en congé parental ou en congé de maladie. L'horaire est fait suivant ce qui arrange mieux pour l'élève et pour l'établissement en accord avec le directeur et le personnel. Seul le directeur a le droit d'accorder à l'élève de rester plus de quinze heures par semaine dans l'établissement.

## **Enfants malades**

Lorsque l'enfant/l'élève est malade il doit rester à la maison. Si l'enfant/l'élève tombe malade pendant la journée, il doit être possible d'atteindre les parents pour qu'ils puissent venir chercher l'enfant au plus tôt.

## **Vacances d'été**

Il est supposé que l'enfant reste avec ses parents pendant leurs périodes de vacances. Comme les enfants font partie de grands groupes pendant le reste de l'année, il est d'une grande valeur d'être en vacances d'été pendant une longue période sans interruption. Les parents ont la possibilité d'être libres une semaine par an en laissant l'enfant/l'élève à l'école maternelle/l'école (par exemple pour la chasse d'élan, pour des vacances ou en cas de restauration de leur maison). Ceci est décidé en accord avec le directeur et le personnel mais ne s'applique pas pendant les vacances d'été de l'enfant.